

Date : 27/10/2023

De : GDS France

Destinataires : Réseau des GDS

Fièvre catarrhale ovine sérotype 3 Point de situation au 27/10/2023

1 Situation sanitaire ([source veille sanitaire internationale de la Plateforme ESA](#))

- Aux Pays-Bas : Les premiers foyers de FCO sérotype 3 (BTV 3) ont été déclarés mi-septembre 2023 dans quelques élevages ovins. Au 23/10/2023, les autorités sanitaires ont déclaré un total de 1 687 foyers principalement chez les ovins. Lors de la dernière semaine, 478 nouveaux foyers ont été déclarés et la maladie se poursuit vers le nord, le sud et l'est du pays.
- Allemagne : Il n'y a pas eu de nouvelle déclaration depuis la première notification dans le land Rhénanie du Nord-Westphalie, limitrophe des Pays-Bas. Il s'agit d'un élevage de 570 ovins, détecté le 10/10/2023 dans la commune de Clèves. Un animal a été confirmé positif au sérotype 3 par RT-PCR. Des foyers ont été détectés aux Pays-Bas à quelques kilomètres (source : Commission européenne ADIS le 16/10/2023)
- Belgique : Il n'y a pas eu de nouvelle déclaration après les premières détections dans des élevages ovins à proximité de la frontière avec les Pays-Bas à 125 km de la frontière française.

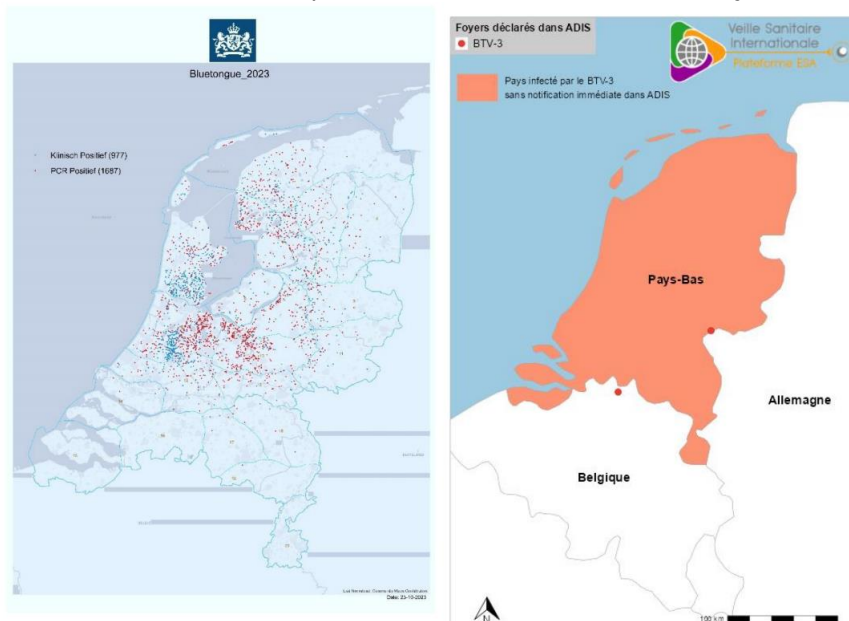


Figure 1. Localisation des foyers de FCO confirmés - A gauche par PCR (●) et sur détection clinique (●) de sérotype 3 détectés au Pays-Bas du 06/09 au 13/10/2023 (source : NVWA consulté le 23/10/2023) – A droite, en Europe

La vitesse de propagation semble plus rapide que lors de l'épizootie de sérotype 8 en 2007. Elle est estimée par les professionnels à 25 km par semaine (contre 10 km en 2007). Les conditions climatiques actuelles et prédites, avec des températures élevées par rapport aux normales de saison, favorisent la survie des vecteurs, et laissent présager de la poursuite de l'épizootie dans les semaines à venir (source : media professionnel Veeteelt le 05/10/2023). Ce virus de sérotype 3 atteindrait plus particulièrement les ovins. Le taux de mortalité pourrait atteindre 40% (estimé à 58% pour les béliers et 42% pour les brebis).

Pour plus de détails et suivre l'évolution de la situation, [cliquer ici](#).

2 Situation en France

La France métropolitaine est actuellement indemne de BTV 3. Comme pour tout sérotype de FCO exotique ou pour une nouvelle souche d'un sérotype déjà présent sur un territoire (dans les faits, la nouvelle souche d'un sérotype déjà présent a le même impact qu'un sérotype exotique), la surveillance fondamentale à mener est la surveillance événementielle clinique. Il convient donc de renforcer la surveillance dans les zones frontalières de la Belgique, du Luxembourg et de l'Allemagne.

Au vu de la situation sanitaire observée aux Pays-Bas, l'impact clinique du BTV 3 en France pourrait être très fort.

Par ailleurs, s'agissant d'un sérotype exotique, une zone réglementée de 150 km autour des foyers sera mise en place conformément à la réglementation européenne afin de limiter la propagation de la maladie sur de moyennes/longues distances comme ce fut le cas en 2015 puis en 2017 lors de la réémergence du BTV 8 puis de l'arrivée du BTV 4 respectivement. Il y aurait donc des exigences pour la sortie des animaux de cette zone tant pour des mouvements nationaux que pour les échanges européens et les exports. Cependant, il n'y aurait pas de blocage pour la plupart des échanges car les exigences aux mouvements sont déjà connues et appliquées pour le BTV 4 et le BTV 8. Ces mêmes mesures s'appliqueraient donc pour le BTV 3 à l'exception des mesures vaccinales car il n'existe pas de vaccin pour l'instant. Ainsi les destinations prévoyant la sortie sous régime de PCR resteraient accessibles, celles sous régime vaccinal non. Il n'y aurait donc pas de modification pour l'Italie ni pour les veaux destinés à l'Espagne. Les animaux > 70 jours ne pourraient donc plus être destinés à l'Espagne. Pour les autres destinations, il convient de regarder la note FCO concernant les mouvements d'animaux en Europe vis-à-vis de la FCO [en cliquant ici](#).